



Spondiartrie hankilosante

Par **spondiar**, le **29/11/2012 à 09:03**

bonjour j'ai fais une demande en fevrier 2011 au rsi pour avoir le droit aune pension dinvalidite , j'ai donc rempli un dossier de demande et quelque mois apres barder de mes certificats medicaux , j'ai ete convoque par le medecin controle du rsi (ma demande concernait une depression majeure datant de 10 ans auinsi que de l yperacousie et des acouphenes ce qui m enpechais de travailler mon medecin traitant auisi que le specialiste orl m'avait fais un certificat 40 % de perte auditive a gauche ainsi q'une hyperacousie severe acouphenes et depression majeure ,donc le medecin controleur mausculte entre temps je venais de subir une nephrectomie partielle du rein Gauche suis a des kystes multiples , le medecin na meme pas regarder mes derniers document medicaux et il a commencer a me faire faire des mouvements en avant sur le coté etc ,jai senti une petite douleur dans les fesses et dans le bas du dos mais sur le coup je me suis dis que cen'etait pas grand chose .mais le lendemain je ne pouvais presque plus bouger resentant des intenses douleurs dans le dos les fesses et les jambe j'en ai fais par a mon medecin traitant 2 ou 3 jours apres en lui disant que depuis cetteauscultation j'avais tres mal elle ma juste donner des calmants et je suis reparti suis a cette periode j 'ai eu de plus en plus de douleurs et une uveite c'est declenche j'avais tres mal a l oeil gauche j'ai donc consulter a l hopital rotchld qui en a recherche la cause , apres environ un ans de tres grosse douleur dos fesses jambe et verouillage matinal de plus d une heure ,ils m on fais faire toute une batterie d'examens pour enfin me dire que j'avais une spondiartrie ankilosante grave ,dernierement je suis repasser deant un medecin du tribunal pour confirmation de mon incapacite a reprendre un travail et au lieu d'approuver mon etat il pretexter que tout cela etais somatique sans prendre en compte bien sur l'agggravation de mon etat actuel , jesuis touours suivi a l hopital rotchild ou un traitement a la salazopyrine est actuellement essayer sur moi sans resultat pour l instant.. ma question pensez vous que je puisse me retourner contre le medecin controleur qui selon moi a declenché mon etat actuel ?je vous remercie de votre reponserNOU FAIRE UNE AUTRE ACTION SACHANT QUEma deamnde de pension d invalidite a ete rejeter en blocrncordialement Mr Philippe Y